

# Compte rendu de la grande fête du Centenaire de la République et de l'inauguration de l'Hôtel de Ville.

22 Septembre 1892.

La fête du 22 Septembre a été assurément l'une des plus belles  
qu'il nous ait été donné de voir à La Hève depuis de longues années.

Depuis un mois les habitants des quartiers de la Hève,  
du Nord et du Calémard travaillaient avec une activité extraordi-  
naire à la confection de guirlandes de verdure pour décorer l'Hôtel de  
Ville le jour de sa fête d'Inauguration.

La veille, superbe retraite aux flambeaux par la fanfare et les  
tambours des sapeurs pompiers. Le 21 à la suite du jour et le 22 au  
matin dès l'aube, les vieux canons de La Meuse, postés à la Citadelle,  
annonçaient les réjouissances.

Le nouvel Hôtel de Ville est splendide : tous les ouvriers de  
la construction ont rivalisé de zèle et de goût pour la décoration. Le  
grand escalier d'honneur fait l'admiration de tout le monde.

A onze heures M. le Maire et ses adjoints, suivis du Conseil  
Municipal, sont reçus au sommet de l'escalier d'honneur par M.  
Besson architecte ; M. Montant conducteur ; M. Andrieux entrepreneur  
du premier lot, et plusieurs de ses Collègues.

Le cortège fait le tour des salons du premier étage, puis il  
vient se placer sur le balcon, qui fait face à la rue du Nord.

La fanfare joue la Marseillaise, et les canons de la Citadelle se  
font de nouveau entendre, pendant que M. Chion-Gurollet, maire,  
pose le drapeau de la Patrie sur le bord extérieur du balcon.

M. le Maire prend ensuite la parole et prononce un discours de  
circonstance que tous les assistants peuvent entendre très distinctement.  
Ce discours a été souligné par les nombreux applaudissements de la foule  
massée sur la place de la Liberté.

A midi, la cérémonie de l'inauguration était terminée.  
Un banquet ouvrier a immédiatement suivi. Il a eu lieu  
dans les deux superbes salons du premier étage du nouvel édifice que  
M. le Maire a très justement appelé : « Le temple civil de la Société moderne. »  
Par son architecture et son élégance, ce monument fera dorénavant  
l'admiration des touristes qui visitent chaque année La Hève et son

« domini de fer.  
 « On ne se souvient pas à La Tour de avoir eu un banquet  
 « aussi important : 330 convives réunis à la même table. Le menu, bien  
 « composé, a été admirablement servi par l'Hotel du Nord.  
 « Au dessert, M. Chion-Ducollet, Maire, a prononcé un discours  
 « historique et patriotique sur les événements des 10 et 12 Septembre 1792.  
 « Il a été fréquemment interrompu par les applaudissements unanimes  
 « des assistants.

« Après ce discours, M. Karmomier, de Grenoble, a demandé et  
 « obtenu la parole. L'orateur qui s'exprime avec une rare facilité, lève  
 « son verre aux républicains de La Mouze et à M. Chion-Ducollet, Maire  
 « de La Mouze. Ce toast est fortement applaudi. M. Karmomier ajoute  
 « qu'il est venu à La Tour en son nom personnel d'abord et au nom de  
 « ses amis, pour apporter aux républicains mourois les félicitations et  
 « les encouragements des républicains de Grenoble. Les luttes extraordi-  
 « naires, exceptionnelles des républicains de La Mouze contre le cléri-  
 « calisme sont l'objet d'une attention toute spéciale et plus que  
 « sympathique de leurs coreligionnaires de Grenoble, qui admirent  
 « la fermeté, les sentiments de reconnaissance et le républicanisme  
 « de la majorité des habitants de cette vaillante petite cité progressiste.

« M. Karmomier lève une deuxième fois son verre à M.  
 « Chion-Ducollet, à ce Maire qui a été répondu de la façon la  
 « plus inqualifiable, la plus injuste, pour avoir osé mettre ses actes  
 « politiques et administratifs en harmonie avec ses opinions, avec ses  
 « programmes électoraux ; à M. Chion-Ducollet le sincère républicain  
 « l'administrateur véritablement dévoué que tout le monde connaît  
 « aujourd'hui.

« Républicains de La Mouze ! dit M. Karmomier, vous vous  
 « êtes réunis sous un drapeau qui est le bon, serrez-vous autour  
 « de lui, continuez à le défendre, car vous défendez la bonne cause,  
 « la cause de la Liberté et de la République !

« Les toasts de M. Karmomier ont été couverts d'applaudis-  
 « sements frénétiques. L'orateur est entouré, félicité et remercié des  
 « bonnes paroles qu'il vient de prononcer ; tous les convives viennent  
 « lui serrer la main.

« A 4 heures, après le banquet, un concert a été donné  
 « sur la place de l'Hotel de Ville, par la fanfare l'Echo de la  
 « Matrydina, sous l'habile direction de M. Girard. La musique

est et sera toujours l'âme des fêtes populaires ; on peut bien dire que sans musique il n'y a pas fête possible, et qu'avec elle l'enthousiasme s'épanouit promptement.

À 8 heures, un superbe feu d'artifice a été tiré sur la place de l'Hôtel-de-ville, en présence d'une foule que l'on peut évaluer sans exagération à plus de 3000 personnes.

Les maisons étaient à peu près toutes pavées et superbement illuminées : Note en passant : l'Hôtel de ville, la poste, la demeure de M. Chion, Guillet, maire et Joubert 2<sup>e</sup>. Occupent, le collège et les bureaux du Chemin de fer.

À 9 heures, dans la grande salle des Capucins, a eu lieu un bal populaire organisé par la municipalité et par la fanfare. La salle était littéralement comble de danseurs et de curieux. Noté que plusieurs octogénaires, hommes et femmes, ont été remarqués dansant le rigodon. La danse n'a pris fin qu'à 12 heures du matin.

Les établissements publics avaient la permission de la nuit.

Ajoutons que pas le moindre accident ne s'est produit et que cette double et magnifique fête laissera d'incoubables souvenirs dans l'esprit des Murois qui aiment leur pays.

# Texte des discours de M. le Maire

## Inauguration

Mes Chers Concitoyens,

Il est passé dans l'usage de notre temps de fêter l'achèvement des constructions d'utilité communale. Nous ne pouvions, sans manquer à cet usage, prendre possession de notre Hôtel de Ville avant de l'avoir fêté, inauguré pour me servir de l'expression admise.

Cette fête est assurément prématurée, mais la célébration solennelle, du Centenaire de la proclamation de la République nous a paru être une excellente occasion de réunir les deux fêtes en une seule, pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte.

En effet, jamais date aussi mémorable n'aurait pu être choisie pour marquer dans l'histoire locale le jour de l'inauguration de l'Hôtel de ville, et le Conseil municipal a été heureux de cette coïncidence historique.

De son côté, la population de la ville par son concours



« aussi empreint qu'indispensable, nous montre combien elle est  
 « enchantée de célébrer le Centenaire de la République, - de  
 « fêter l'inauguration de son nouveau Temple civil, de ce  
 « Temple qui est le symbole de l'organisation sociale de notre grande  
 « et immortelle Révolution de 1789.

« Dès 1786, les Echevins de La Muire avaient ressenti le besoin  
 « de construire un forum, une Maison de ville, et ils firent un  
 « effort malheureux en 1788.

« En 1791, il ya juste cent ans, la municipalité revendit cette  
 « maison trop petite et mal appropriée aux services communaux.  
 « Et c'est à cette même date que M. Guillot Joseph, mon prédécesseur  
 « au double titre de Notaire et de Procureur de la Commune,  
 « avec le concours de son intelligent Conseil municipal, acheta le  
 « cloître des bâtiments des capucins et pour y installer tous les  
 « services communaux et les écoles.»

« Mal appropriés pour les services auxquels ils étaient  
 « destinés, ces vieux bâtiments aujourd'hui disparus n'ont été  
 « utilisés que pour des magasins militaires et en dernier lieu  
 « pour des Ecoles.

« Le projet de construction d'un hôtel de ville est donc  
 « resté dans les programmes électoraux et à l'ordre du jour  
 « des Assemblées municipales depuis plus d'un siècle.

« Et c'était au Conseil municipal élu le 23 Décembre 1886,  
 « et 6 Mai 1887, réélu en très grande majorité le 1<sup>er</sup> Mai 1891,  
 « qu'il était résolu le périlleux honneur d'entreprendre et de  
 « mener à bonne fin cette importante entreprise.

« Ce monument, que j'appelle volontiers et de rectif et le  
 « Temple de la Société Civile et était nécessaire, indispensable,  
 « même de l'avis de tous, et c'est la raison qui nous l'a fait  
 « édifier avec un confortable et une élégance dignes des habitants  
 « de La Muire, digne aussi de sa destination.

« En consacrant aujourd'hui ce magnifique Temple aux  
 « divers services communaux et à la Justice de paix, permettez-  
 « moi de répéter ce que je vous disais le 7 Juin 1891, lors de la  
 « pose de la première pierre :

« La maison Commune est la maison de tous; elle symbolise  
 « les trois grandes étapes de la vie humaine, dans notre  
 « Société civilisée :

« Les Naissances, le Mariage et la Mort.

« Oui, tous, nous y retournerons dans ce temple nouveau, un moment ou l'autre, de gaieté ou de force, en joie ou en pleurs. C'est ainsi donc bien le cas de le construire noble et beau.

« Dans un autre âge, les Eglises répondraient au même idéal, aux mêmes nécessités sociales. C'est pourquoi nous retrouvons dans les monuments religieux anciens les traces indiscutables de l'art architectural, qui nous paraît aussi mieux que le monde; que nous retrouvons les traces d'un luxe inconnu de notre époque.

« La Société civile ayant remplacé l'oligarchie ancienne, il n'y a donc rien que de très rationnel d'élever des temples dignes d'elle. Et nous sommes fiers d'avoir pu construire ce bel hôtel de ville et de rendre ainsi un respectueux hommage à cette Grande Révolution qui a créé et organisé la Société Civile.

« Que dirai-je de notre jeune architecte M. Jules Baston, de son talent et de son œuvre?

« Il est Murois de naissance et de caractère; il a le goût artistique bien développé, et son œuvre première qu'il a étudiée et préparée à l'École des Beaux-Arts de Paris, lui assigne désormais un rang bien mérité dans la pléiade de nos artistes dauphinois. Qu'il reçoive ici nos plus sincères félicitations et nos meilleurs compliments.

« A M. Montant, Conducteur des Travaux, mon bras droit, si vous voulez me permettre cette expression familière, A M. Montant, mon bras droit, dis-je dans la tâche aride et ingrate d'administration, j'adresse mes remerciements sincères pour sa fidélité et son dévouement aux intérêts de la Ville.

« Je commettrais un véritable oubli si je n'adressais des félicitations à tous les Entrepreneurs et à leurs ouvriers.

« M. Andrieux a bien et artistiquement exécuté les plans de l'Architecte, avec cela, il nous a fait une solide construction.

« M. Galun, par ses travaux de serrurerie artistique a témoigné une fois de plus de son bon goût et de son talent.

« M. Berthet, menuisier à Helle, et ses ouvriers nous présentent un beau et bon travail.

« M. Giraud charpentier, une charpente solide et une couverture Sagnée.

« M. Madet zingueur a fait preuve de connaissances indiscutables dans l'art de la couverture.

174  
No. 16. Paulin et Badiou ont fabriqué et posé une superbe horloge, digne de leur grande réputation.  
No. 16. Roybon frères ont aussi fabriqué un mobilier qui méritera par leur légitime renom d'artistes en leur genre.  
No. 16. Huot sculpteur nous a donné un fronton d'une exécution artistique plus que finie. - Carrelers de pierre, Maçons, Ravaleurs, plâtriers, applicateurs de ciment, mosaïqueurs, et peintres ont rivalisé de zèle pour bien faire.

A tout, je dis merci au nom du Conseil Municipal, au nom de la majorité des habitants de la ville.

Après avoir payé ce juste tribut à nos collaborateurs, permettez-moi, mes chers Concitoyens, de vous dire au nom de ce Conseil municipal respectueux de son programme électoral, - combien nous sommes heureux de présider à cette imposante cérémonie, à cette fête exceptionnellement belle, qui n'a eu de précédent que pour l'inauguration du Chemin de fer et du Collège en 1888.

Oui, la ville est superbement décorée et nous adressons nos plus sincères remerciements à tous ceux qui par leur zèle spontané, par leur amour de La Mure, ont concouru à donner à cette journée l'aspect et le caractère d'une fête populaire des plus remarquables. Merci mille fois et du fond du cœur à cette population de travailleurs : hommes, femmes, jeunes filles, jeunes gens et enfants au caractère si impressionnable et si généreux.

Cous, nous conserverons un impérissable souvenir de l'inauguration de l'Hôtel de ville, de cette fête de famille qui a fait épanouir au grand jour les sentiments d'amitié, de reconnaissance et de profond attachement de la Population pour son administration municipale.

C'est là, croyez-le bien, mes chers Concitoyens, une des rares et des plus agréables satisfactions que des hommes dévoués au bien public puissent éprouver.

Encore une fois, je vous dis merci !  
Et vous propose de répéter avec moi les cris de :

Vive l'Hôtel de ville !  
Vive la République !



2<sup>e</sup> BanquetMessieurs,  
Citoyens,

« Le Parlement Français en décrétant le 22 Septembre 1892  
 « Fête Nationale » a fait son devoir, et nous tous, aujourd'hui,  
 « réunis à ce banquet fraternel, nous faisons le nôtre en célébrant  
 « dignement la fête du Centenaire de la proclamation de la République.  
 « L'édifice communal que nous venons d'inaugurer et qui nous  
 « abrite ne pouvait être plus solennellement, plus dignement utilisé  
 « pour une première fois.

« Depuis 1886, en ma qualité de Maire de La Muire, j'ai été  
 « appelé à beaucoup de fêtes, à de nombreuses et grandes cérémonies,  
 « en mémoire des événements de notre chère et grande Révolution.

« Permettez-moi de vous dire qu'aucune de ces fêtes ne m'a touché  
 « aussi profondément que celle que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui.

« En effet, malgré les haines aussi profondes que regrettables qui  
 « divisent la population de La Muire en deux camps ennemis, peut-  
 « il se produire quelque chose de plus touchant pour un Maire, que  
 « cette réunion imposante et vraiment fraternelle de plus de 200  
 « convives, tous travailleurs et ouvriers Murois. Tous, mes chers  
 « amis, nous sommes réunis dans un même sentiment, autour de  
 « la même table pour fêter le centenaire de la République et  
 « l'édification de l'Hotel de ville. Et pour qui connaît bien La  
 « Muire, c'est là plus qu'une vulgaire manifestation.

« Aussi, ai-je de la peine à surmonter mon émotion, et pour  
 « aller jusqu'au bout de ce discours que le devoir m'impose, j'ai  
 « besoin de votre indulgence. Mais d'avance, je sais qu'elle ne me fera  
 « pas défaut.

« Cette grande date de notre histoire populaire m'oblige à  
 « rappeler ici quelques souvenirs, toujours chers aux Patriotes  
 « Français et Républicains.

« Le 10 Août 1792, après la fuite et le retour de la famille  
 « Royale par la route de Valenciennes, après lecture de l'insolente procla-  
 « mation du duc de Brunswick, l'Assemblée législative avait  
 « suspendu le Roy Louis XVI de ses fonctions de chef du pouvoir  
 « exécutif. Le roi avait trahi sa Patrie, forfait son serment de  
 « fidélité à la Constitution.

176  
 Les Emigrés Français, hauts intérêts de la Royauté, avaient pris les armes contre leur Patrie et faisaient cause commune avec les Russiens et les Autrichiens. L'invasion étrangère avait été appelée par la Royauté pour venir consolider son trône chancelant.

En présence de pareils forfaits, je vais jurer qu'à dire que si bien ils ne peuvent justifier les horreurs des massacres du 2 Septembre dans Paris, ils les expliquent tout au moins dans une certaine mesure.

La célèbre Convention est élue au commencement de Septembre, elle succède à l'inoubliable assemblée législative. Et le 20 Septembre, jour de son installation, Kellermann avec ses régiments de volontaires, donne à la Nation la victoire de Valmy. « Le sang de Valmy a lavé le sang du 2 Septembre. » a dit « Henri Martin »

Le lendemain 21 Septembre dans sa première séance, sur la proposition de l'un de ses membres les plus écoutés, l'Abbé Grégoire, la Convention ignorant encore la victoire de Valmy, rendit le décret suivant:

La convention Nationale décrète que la Royauté est abolie en France.

Tous les actes publics seront désormais datés de l'An 1<sup>er</sup> de la République Française.

L'idéal de M<sup>me</sup> Roland, de Camille Desmoulins, de Condorcet et de Brissot était devenu une réalité.

Les principes de 89 avaient atteint leur dernière conséquence. Valmy et le Décret de la Convention sont inséparables et suivant le mot de Michalek « C'est à Valmy que la République a été fondée avant d'être décrétée par la Convention. »

Le grand poète philosophe Allemand, Goethe, qui assistait à la bataille de Valmy, saisissant toute la portée de la victoire des Français, disait le jour même à la nuit tombante, devant un cercle d'officiers prussiens:

De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde.

Le poète philosophe avait dit vrai.

Le fait qui l'avait le plus frappé dans cette journée fut le cri poussé par Kellermann et répété par ses 5000 Soldats.



## Vive la Nation !

« Kellermann jeta ce cri en tenant au bout de son épée son chapeau  
 « aux plumes tricolores ; Les soldats suivirent son exemple et firent retentir  
 « la colline de Palmy du cri de « Vive la Nation » !

« De l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace, » avait  
 « dit Denton ! et c'est ce cri qui devint celui de l'armée et de la Nation  
 « toute entière, que l'invasion fut repoussée.

« Après Palmy, Jemmapes et tant d'autres victoires illustres  
 « remportées par ces volontaires de 92 que la Cour et les Emigrés  
 « appelaient dédaigneusement « des Savatiers, des Tailleurs, des Sand-  
 « alottés. »

« Et c'est aux mâles accents de la Marseillaise que les géants  
 « de 92 tenant tête à l'Europe coalisée contre nous, brisèrent un  
 « trône d'oppression et dans le même élan magnanime, sauvèrent  
 « la France à Palmy.

« Travailleurs des champs, ouvriers, commerçants, industriels,  
 « fils des Serfs d'avant 89 et citoyens libres d'aujourd'hui, unissons-  
 « nous tous, dans une pensée commune d'admiration et de respectueu-  
 « se reconnaissance à l'égard des premiers promoteurs des principes  
 « républicains ! Saluons ces grandes mémoires dans cette fête  
 « essentiellement républicaine.

« Est-ce à dire que notre République est désormais invulnérable,  
 « inattaquable même ? Non, je ne le pense pas. Et si bien nous devons  
 « nous réjouir des réformes accomplies et des libertés extraordinaires  
 « dont nous jouissons, ce n'est point à mon humble avis suffisant  
 « pour nous endormir sur les conquêtes de nos pères et sur les nôtres.

« L'ennemi séculaire est là, qu'importe le moment favorable pour  
 « s'emparer de la République d'abord et l'étrangler ensuite, soyez-  
 « en bien convaincus.

« Et si par nos fautes, par nos divisions, nous laissons la  
 « porte ouverte à l'ennemi qui sait si bien se dissimuler à l'heure  
 « qu'il est, nous pouvons nous attendre à une réaction épouvantable :  
 « Persecutions, tortures, ruines, déportations, prisons, fusillades,  
 « échafaud sont prêts à reparaître, n'en doutez pas.

« Cet ennemi, vous l'avez connu et vous le reconnaissez :  
 « Gambetta, dans ses discours de Roman et de Grenoble l'a admira-  
 « blement caractérisé : C'est le Clericalisme, oui, le cléricisme,  
 « est ennemi mortel et irréconciliable de l'esprit moderne, du Progrès, de

178

la maie République.  
Nous l'avons vu à l'œuvre au 10<sup>o</sup> mai, dans son entreprise

criminelle.  
Nous lui avons vu relever la tête en 1885, lors des élections

legislatives au scrutin de liste.  
Nous venons de le voir tout récemment aux élections munici-

pal et départementales  
Nous le verront, relevant la tête l'an prochain, aux élections

legislatives.  
Il est, et sera d'autant plus redoutable qu'avec son talent

d'assimilation, et son tempérament hypocrite, il se pare du surnom

qualificatif de Démocrate pour tromper les naïfs et les ignorants.  
Regardant ce qui se passe autour de nous;

Ces <sup>ennemis</sup> mécontents, les envieux et les jaloux vont à ce parti

politique, redoutable de nos libertés et de la République, réduits

« surtout par l'argent dont il dispose pour corrompre la Nation,  
pour la démoraliser? »

« Ouvrons les yeux, tenons-nous en garde soigneusement et

ne nous endormons jamais.  
Le meilleur moyen d'employer dans cette lutte permanente,

est le choix de nos Représentants dans les corps élus. Choisissons

des hommes politiques ayant fait leurs preuves par des actes,  
des hommes honnêtes, qui dans leur vie privée aussi bien que

dans leur vie politique aient donné des preuves indéniables de  
leur probité, de leur droiture et de leur sincérité en tout et partout.  
Arrière donc, ces débitants de promesses, à perte de vue,  
qui se prodiguent avec d'autant plus de générosité qu'ils  
sarent pertinamment ne pas vouloir les tenir. - Arrière  
ces démoralisateurs qui corrompent le suffrage universel  
pour nous conduire à la décadence.  
C'est, à mon avis, le moyen de conserver la République  
et nos libertés.  
Je suis loin, comme vous le voyez, Messieurs, de l'allégresse  
des administrateurs de la République du Pape.  
J'estime aussi qu'il serait parfaitement inutile d'écrire  
et d'apprendre l'histoire, si elle ne devait servir à rien. Car  
« mais, c'est dans l'histoire du passé qu'il faut puiser des enseigne-  
ments pour le présent et pour l'avenir? »

22 fev 1842

179

« Souvenons-nous du mot de Gambetta et tenons à l'écart des  
« fonctions Gouvernementales, ces ralliés qui se disent par trop Républicains.  
« Avant de les admettre parmi nous, laissons leur le temps de  
« faire un stage, de donner des preuves de leur sincérité! Pour moi, les  
« paroles ne sont rien, les actes sont tout.

« Encore une fois souvenons-nous à jamais de notre histoire  
« nationale et locale (1816-1852) Sachons bien que nos ennemis  
« mortels, les nouveaux Démocrates, n'ont rien oublié de leurs rancunes,  
« de leurs ambitions et de leurs appétits.

« Ne laissons pas entrer dans la bergerie le loup déguisé sous  
« la peau d'un agneau! Car, s'il cherche à entrer, c'est pour nous dévorer.

« Donc, veillons attentivement, veillons sans cesse, si nous  
« voulons rester les dignes héritiers des géants de 1792 et des glorieux  
« vainqueurs de Valmy.

« Messieurs,

« Je vous propose de voter, non pas à la République du  
« Pape, aux Démocrates blancs,

« Mais bien à la République Française, à la République  
« anticléricale!.